

Initiales du Président
01483
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi
14 septembre 2022 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE
VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	André Leduc
Maricourt	Daniel Gélineau	Nancy Gagnon
Racine	André Courtemanche	
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Bertrand Bombardier
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	
Lawrenceville	Derek Grilli	Dany Chapdelaine

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

Était présent dans l'assistance : Claude Lemire, agent de prévention.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

091-22-09-14 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 11 août 2022
3. Correspondance
4. Administration
 - 4.1 Comptes à payer, ratification comptes et salaires payés durant le mois
 - 4.2 Mandat général pour services professionnels juridiques
 - 4.3 Résolution d'appui dans le dossier de standardisation des normes de constructions des véhicules électriques et hybrides
5. Incendie
 - 5.1 Interventions août 2022
 - 5.2 Départ à la retraite du capitaine Patrick Favreau
 - 5.3 Nomination de Christian Fontaine, Sylvain Leboeuf et Francis Lehouillier à titre de pompier fonction supérieure

Initiales du Président
01484
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

- 5.4 Démission de Yannick Marier
- 5.5 Disposition de 8 habits de combat vétustes
- 5.6 Programme d'aide financière formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
- 5.7 Semaine de prévention des incendies 2022
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance

ADOPTÉE

092-22-09-14 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AOÛT 2022**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2022, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le procès-verbal du 11 août 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Aucune

ADMINISTRATION

093-22-09-14 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois d'août 2022, totalisant une dépense de 3 690.82 \$ a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 14 septembre 2022, totalisant une dépense de 9 322.81 \$, a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois d'août 2022 une dépense qui totalise 25 176.72 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE les chèques #L2200071 à #L2200078 émis pour les comptes payés durant le mois d'août 2022, totalisant une dépense de 3 690.82 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2200092 à #C2200093 et #P2200084 à # P2200095, pour

Initiales du Président
01485
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

les comptes à payer au 14 septembre 2022, pour une dépense qui totalise 9 322.81 \$;

QUE les chèques #D2200295 à #D2200339 émis pour les salaires nets payés durant le mois d'août 2022, totalisant une dépense de 25 176.72 \$ soient ratifiés.

ADOPTÉE

094-22-09-14 **MANDAT GÉNÉRAL POUR SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES**

ATTENDU QUE l'offre de services présenté par de Cain Lamarre répond aux besoins de la Régie en termes de conditions et de tarifs horaires ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D' autoriser le président et la secrétaire-trésorière ou tout autre représentant mandaté par ces derniers à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre, au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 selon les termes de l'offre de services datée du 18 août 2022.

ADOPTÉE

095-22-09-14 **RÉSOLUTION D'APPUI DANS LE DOSSIER DE STANDARDISATION DES NORMES DE CONSTRUCTIONS DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES**

ATTENDU la résolution RI-2022-05-1446 de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville concernant l'uniformisation des normes concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant puisque les pompiers rencontrent des difficultés lors des manœuvres de désincarcération impliquant des véhicules électriques et hybrides ;

ATTENDU la réception de la résolution CA-2022-08-19 de la MRC du Val-Saint-François appuyant cette demande ;

ATTENDU QUE dans l'industrie de la construction automobile, il n'existe pas de normes établies et obligatoires concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant dans les véhicules électriques et hybrides ;

ATTENDU QU' en raison du danger d'électrocution, les pompiers ne peuvent pas procéder à la désincarcération tant que l'interrupteur de courant des véhicules électriques et hybrides n'a pas été localisé et fermé ;

ATTENDU QUE les véhicules électriques et hybrides sont de plus en plus nombreux sur les routes et que la tendance devrait s'accélérer au cours des prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Initiales du Président
01486
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

- DE demander à l'Association canadienne des constructeurs de véhicules d'établir des normes concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant sur les véhicules électriques et hybrides, et ce, en collaboration avec les constructeurs de véhicules à l'étranger ;
- DE demander au ministère de la Sécurité publique de porter à l'attention des instances fédérales compétentes l'importance de la standardisation des normes de construction et de la signalétique pour permettre de neutraliser rapidement la batterie ;
- DE transmettre la présente résolution à la FQM, à l'UMQ, aux députés provinciaux monsieur André Bachand, monsieur Gilles Bélanger et monsieur François Jacques, aux députés fédéraux : monsieur Alain Rayner, madame Andréanne Larouche et madame Marie-Claude Bibeau, à la MRC de Val-Saint-François, aux municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Maricourt, Racine, Canton de Valcourt, Ville de Valcourt et à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE

INCENDIE

INTERVENTIONS AOÛT 2022

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois d'août 2022.

096-22-09-14 **DÉPART À LA RETRAITE DU CAPITAINE PATRICK FAVREAU**

ATTENDU QUE monsieur Patrick Favreau a récemment annoncé à la Régie son départ à la retraite à compter du 03 août 2022;

ATTENDU QUE monsieur Favreau aura cumulé 32 années de service en occupant à tour de rôle les postes de pompier et de capitaine;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS:

D' accepter et de recevoir avec regret le départ à la retraite de monsieur Patrick Favreau après 32 années loyaux services;

QUE le départ à la retraite de monsieur Favreau soit souligné de la manière prévue au Manuel du pompier.

ADOPTÉE

097-22-09-14 **NOMINATION DE CHRISTIAN FONTAINE, SYLVAIN LEBOEUF ET FRANCIS LEHOULLIER À TITRE DE POMPIER FONCTION SUPÉRIEURE**

ATTENDU QUE les pompiers Christian Fontaine, Sylvain Leboeuf et Francis Lehouillier présentent les aptitudes nécessaires pour occuper un poste de pompier fonction supérieure ;

Initiales du Président
01487
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie et ses officiers recommandent la nomination des pompiers Christian Fontaine, Sylvain Leboeuf et Francis Lehouillier à titre de pompier fonction supérieure ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, suivant la recommandation du directeur et de ses officiers, accepte la nomination de Christian Fontaine, Sylvain Leboeuf et Francis Lehouillier à titre de pompier fonction supérieure.

ADOPTÉE

098-22-09-14 **DÉMISSION DE YANNICK MARIER**

ATTENDU QUE monsieur Yannick Marier a remis sa démission à titre de pompier volontaire pour des raisons personnelles, le directeur du service de sécurité incendie recommande au conseil de la Régie d'accepter cette démission ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil de la Régie accepte la démission du pompier Yannick Marier.

ADOPTÉE

099-22-09-14 **DISPOSITION DE 8 HABITS DE COMBAT VÉTUSTES**

ATTENDU QUE la Régie souhaite se départir de 8 habits de combat devenus vétustes ;

ATTENDU QUE Patrick Larochelle, pompier à la Régie incendie de Windsor, récupère ce type d'équipement pour mission humanitaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE disposer de ces habits de combat par le biais de monsieur Larochelle qui les récupèrent pour mission humanitaire.

ADOPTÉE

100-22-09-14 **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Initiales du Président
01488
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

- ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;
- ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et que ce programme a été reconduit;
- ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
- ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
- ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
- ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt prévoit la formation de sept (7) pompiers pour le programme Pompier I au cours des deux prochaines années (section 1 début automne 2022, section 2 2023, section 3 2023 ou 2024) pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;
- ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Val-Saint-François en conformité avec l'article 6 du Programme.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID,
APPUYER PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU ET RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :**

- DE de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉE

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES 2022

Le directeur du service de sécurité incendie présente aux membres du conseil la programmation 2022 de la semaine de prévention des incendies et invite les membres du conseil à participer à la journée portes-ouvertes qui aura lieu le samedi 15 octobre.

Initiales du Président
01489
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question.

101-22-09-14 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI :

QUE l'assemblée soit levée à 19h20.

ADOPTÉE

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.